

ECOLE DE MUSIQUE DE TERRE SAINTE

Tarif dès le 1^{er} août 2014

1^{ère} période : janvier-juillet ; 2^{ème} période: août-décembre
36 cours annuels

	CHF	
Initiation musicale	450.--	
Solfège : 1 ^{ère} période	275.--	
Solfège : 2 ^{ème} période	200.--	475.--
Cours de solfège et d'instrument (matériel d'enseignement en sus)		
1 ^{ère} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} année		
1 ^{ère} période	730.--	
2 ^{ème} période	520.--	1250.--
Cours d'instrument, dès la 5 ^{ème} année		
1 ^{ère} période	580.--	
2 ^{ème} période	420.--	1000.--
Cours d'instrument, le ¼ d'heure supplémentaire		
1 ^{ère} période	160.--	
2 ^{ème} période	115.--	275.--
Solfège : frais annuels pour matériel d'enseignement	50.--	
Percussion : frais annuels pour utilisation du matériel	50.--	
Ensemble des jeunes	120.--	
Cours pour adultes	prix coûtant	
Participation régulière à l'Harmonie de Terre Sainte	20% de rabais sur les cours	
Mode de paiement	annuel	

Ecole de Musique de Terre Sainte
CP 158, 1296 Coppet - www.emts.ch